## BORDJ-BOU-ARRÉRIDJ

# Élèves en otages

***Après avoir déposé un préavis de grève de 7 jours le 14 octobre 2009, les enseignants du CEM Mohamed-Zioui du chef-lieu de la wilaya de Bordj-Bou-Arreridj se mettront en grève illimitée le 21 octobre 2009 au cas où leurs revendications ne seront pas acceptées par la direction de l'éducation.***

La génèse du conflit : la directrice de l'établissement est accusée par les enseignants d'avoir établi de faux documents en vue de favoriser certains élèves pour accéder en classe supérieure.

La directrice, de son côté, accuse quatre enseignants d'avoir gonflé les notes pour permettre à des élèves non méritants de ne pas redoubler. Cette situation date de six mois et aucune solution n'a été envisagée pour mettre un terme à ce conflit.

Il est à noter qu'une inspection ministérielle a eu lieu l'année passée et un rapport de situation établi. Les fautifs sont connus ; cependant, aucune mesure coercitive n'a été prise.

Si les salles de cours sont vides, les commissions de discipline se désemplissent aussi, autant dire que c'est l'anarchie totale. L'association des parents d'élèves s'indigne et appelle la direction de l'éducation à prendre des mesures : stop au chantage ; stop à la prise en otages de 490 élèves ; stop au marchandage vulgaire. La direction de l'éducation est interpellée pour mettre fin à cette gabegie, qui met en péril l'avenir scolaire des élèves.

Déjà que la rentrée a été insupportable sur le plan financier, ayant pour effet l'abandon des études de la part de certains, alors que l'Etat met de gros moyen pour éviter l'échec scolaire et que des jeunes élèves ne connaissent pas les affres de la rue.

Malheureusement, à ce jour, la direction de l'éducation est impuissante devant cette situation dont les élèves sont les premières victimes.

Selon l'association des parents d'élèves, les enseignants et la directrice ne doivent pas régler leurs différends sur le dos des élèves.

**Layachi Salah-Eddine**

# 9 % des abonnés d'Actel branchés au Wifi

La promotion du Wifi qu'avait lancée Algérie Télécom à travers le territoire national du 1er au 31 octobre et qui consiste techniquement parlant à assurer plusieurs connexions ADSL sans câble sur un seul site connaît à Bordj-Bou-Arreridj un écho favorable qui se manifeste par une affluence relativement forte des abonnés d'Actel, en particulier vers l'agence mère du chef-lieu.

Selon S. Derardja, directeur de l'agence Emir-Abdelkader, «300 clients, tous modems confondus, dont 50% d'utilisateurs de Fawri, ont bénéficié du système Wifi depuis l'entame de l'opération», ce qui représente approximativement 9% du nombre total d'abonnés, estimé à 4 623 raccordés depuis 2006. Le responsable a tenu à expliquer que c'est la disponibilité de l'équipement technique, entre autres la DSLAM, le support installé sur les cartes de connexion, qui permet au modem Fawri de rafler la part du lion.

Sur les problèmes que rencontre le personnel de l'agence, notre interlocuteur fera allusion plus particulièrement à un semblant d'absence d'une culture de communication.

En revanche, il préfère s'abstenir de mentionner que le volume du stock des modems destinés à ce nouveau service ne répond que très peu à la forte demande des abonnés d'Actel, tel que le précisent les derniers cités.

**Saâdène Ammara**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME RURALE À BATNA

# La Conservation des forêts s'implique

***Dans les Aurès, la femme rurale est toujours cette bâtisseuse qui apporte sa contribution au développement de son foyer et de la région.***

En plus des travaux ménagers, la conduite du petit élevage, le tissage et les travaux de la terre, la femme rurale comme B. Zergougua, de Oued Taga, est passée au stade de l'agriculture économique, et revendique aujourd'hui du matériel comme le tracteur et de l'électricité pour passer à la performance. Elle dispose d'une ferme de 19 ha, un forage, un bassin, un verger de pommes et compte s'investir plus.

Les autres participantes à cette journée d'information et de contact, organisée par la Conservation des forêts de Batna, à l'Institut des forêts, ont voulu tout savoir sur les 516 projets de proximité de développement rural intégré dont 84 sont déjà en cours de réalisation. Les femmes cadres de la Conservation de Batna ont non seulement animé une partie des conférences au programme de cette journée, comme «La femme rurale et la politique du renouveau agricole», «La femme rurale et la santé»..., mais aussi promis une tournée à travers les 61 communes de la wilaya à côté des présidents des associations Haoua El-Aourassia, Iqra, association Ouled Fadhel et Dr N. Amamra, présidente de la commission sociale de l'APW afin de rencontrer les femmes pour l'élaboration de leur projet (PPDRI).

Cette journée internationale de la femme rurale qui coïncide avec le 15 octobre de chaque année, bien que célébrée cette année sous la symbolique «Revendiquez votre droit à la santé pour une vie meilleure», a été différente. Une participation massive de plus de 100 femmes, des revendications et des demandes d'aide et d'informations sur les unités d'élevage, l'habitat rural, la formation...

Le directeur de l'agriculture et surtout le conservateur des forêts ont promis d'exaucer les vœux de ces femmes. Sur les 184 projets en phase de montage, seule une femme a émis le vœu de produire le miel, et bénéficiera par conséquent de ruches (dix pleines et dix vides).

Enfin, la Conservation des forêts de la wilaya de Batna va s'impliquer par l'intermédiaire de ses cadres femmes qui effectueront, aux côtés des associations féminines, une tournée à travers les 61 communes de la wilaya pour revenir avec des projets réfléchis et demandés par les femmes rurales qui tiennent plus que jamais à voler de leurs propres ailes.

**Houadef Mohamed**

# L'orthodontie en débat

La section ordinale régionale des chirurgiens dentistes de la wilaya de Batna qui regroupe cinq wilayas, Batna, Biskra, El Oued, Khenchela et Tébessa a organisé ses premières journées de formation médicale d'envergure interna-tionale les 16 et 17 octobre en cours sous le thème «Panorama de l'ortho-dontie».

Ces journées ont connu une réussite totale ; pas moins de trois cent cinquante participants ont suivi les interventions d'ém-inents spécialistes algériens, français et marocains qui ont traité les divers aspects de l'orthodontie. Bien qu'étant une spécialité au même titre que les quatre autres, à savoir la pédodontie, la parodontie, l'implan-tologie et l'occlusodontie, l'ortho-dontie est, selon Dr F. R. Chazalon, un élément fondamental de la mise en place des thérapeutiques glo-bales. Il poursuivra que cette spécialisé occupe une place importante dans la pratique générale de la dentisterie et sa méconnaissance ne peut qu'être préjudiciable à la conduite des traitements.

Tous les sujets traités ont concerné directement l'orthodontie et étaient destinés aux spécialistes et surtout aux omnipraticiens et visent l'amélioration, l'évaluation des pratiques et surtout l'initiation aux nouvelles techniques ortho-dontiques. De «ODF de l'omnipraticien : réflexes à acquérir et gestes à éviter» présenté par Dr A. Alim, à «Mainte-neurs d'espace : intérêt et confection», par Dr Hakem et Dr R. Benai, aux «Différents dispositifs utilisés pour distaler les molaires» Dr M. Bouziane, «Dents incluses et mini-implants» par le Pr E.H. Belbahri... douze confé-rences pour ne pas dire cours en plus de la séance ouverte «Formation en ortho-dontie» par Dr R. F. Chazalon ont séduit les participants surtout en ce qui concerne les appareillages et surtout les différentes étapes de leur réalisation.

**H. M.**

## BRÈVES DE KHENCHELA

### ACCIDENT DE LA ROUTE

# Six blessés dans un état grave

Un accident de la circulation a eu lieu hier au centre-ville du chef-lieu de la wilaya lorsque deux voitures se sont télescopées faisant six blessés. La Protection civile s'est déplacée sur les lieux et les blessés ont été évacués vers l'hôpital Ali Boushaba, alors que les services de police ont entamé une enquête pour déterminer les causes de cet accident qui, selon des témoins, est causé par le non-respect du code de la route et l'excès de vitesse.

# Deuxième victime de la consommation de champignons

Un jeune homme, âgé de 38 ans, habitant la localité de Mahmel, 9 km à l'est de Khenchela, a été évacué d'urgence vers l'hôpital Ali Boushaba dans un état lamentable suite à la consommation d'une quantité de champignons cueillie dans les champs qui se trouvnt aux alentours. Selon le staff médical de l'établissement hospitalier, ce jeune homme se trouve dans une situation critique.

A noter que c'est la deuxième victime des champignons en 20 jours. Les médecins lancent un appel par le biais du journal pour que les citoyens soient vigilants quant à la consommation de ce végétal.

### VOL DE VOITURE À ZOUI

# Un enfant de 10 ans était à bord

Un groupe de malfaiteurs, dont le nombre est inconnu, a volé dans la journée d'avant-hier une voiture de marque Peugeot 505 qui était stationnée à côté du siège de la mairie de Zoui, 22 km à l'est du chef-lieu de la wilaya, et à bord de laquelle se trouvait un enfant de 10 ans, au moment où son père était occupé par certaines courses quotidiennes.

Le père, sous le choc, a vite alerté la police qui a multiplié ses recherches pour retrouver la voiture et l'enfant et neutraliser les auteurs de ce vol. Après quelques heures de recherches, l'enfant a été retrouvé à 10 km de la sortie de la ville dans un état lamentable sur la route reliant la localité de Aïn Zouila à celle de Ensigha suite à des renseignement fournis par un citoyen.

### AÏN-MIMOUN

# Le receveur d'Algérie Poste sous contrôle judiciaire

Le receveur d'Algérie Poste du bureau de Aïn-Mimoun a été placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction du tribunal de Khenchela pour détournement d'argent et abus de confiance suite à une plainte déposée par certains clients du bureau de poste faisant état d'absence de leurs salaires au niveau de leurs comptes CCP respectifs.

La gendarmerie a ouvert une enquête en écoutant les 11 auteurs de la plainte qui ont accusé le receveur de détournement de leur argent et abus de confiance. Ce dernier a été présenté devant les instances judiciaires qui ont décidé de le placer sous contrôle judiciaire.

**Benzaïm Abdelouhab**